

Chers amis



Le comité A.F.J.T. se plaît à rappeler souvent que les années « soixante » ont été pour nous tous, des moments privilégiés de camaraderie, de découvertes, d'épanouissement et de prises de conscience, qui marquent encore notre existence.

Depuis plus de dix ans, c'est maintenant traditionnel, le mois de mai est l'occasion de nous rassembler une nouvelle fois pour un repas chaud, toujours très convivial, au cours duquel nous ferons remonter tous nos souvenirs, dans la joie, les rires et les chansons.

Cette année, **l'assemblée générale et le repas** sont prévus le
Dimanche 6 mai à 12h30
Maison de l'Enfance à Thiant

Bien vouloir remplir le talon ci-dessous et le renvoyer avec votre règlement (30 € par repas et 10 € de cotisation annuelle par personne) pour le **vendredi 30 mars** à :

Jean Pierre Pottiez
15 Rue du Docteur Roux
59224 THIAN

Le Comité AFJT profite de cette inscription pour communiquer quelques informations :

DES PROJETS !

- **Le voyage 2018** est prévu les samedi **22** et dimanche **23 septembre 2018**. Le nombre maximum de participants a été fixé à 36. Contacts de Didier : 06 07 24 51 90 - didier.tichoux@orange.fr
- **Des sorties en forêt** sont envisagées ainsi qu'un **voyage d'une journée**. Les idées sont là mais pas encore concrétisées. Ces projets seront présentés à l'assemblée générale du 6 mai.
- **Adresse de notre site** : <http://thiantafjt.chez.com/>
- **Menu du repas du 6 mai** : Sangria / Tarte au maroilles—salade / Coq au vin / Sorbet / Fromage / Dessert
Boissons à discrétion
- **« Raccro » du 7 mai** : Buffet froid (le prix sera communiqué en temps utiles)

Le 20 février 2018
Le comité AFJT

Anciens du Foyer des Jeunes de Thiant

Talon à renvoyer avec le règlement à Jean Pierre Pottiez, 15 Rue du Docteur Roux 59224 THIAN, **avant le 30 mars.**

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

participera(ront) au repas et à l'assemblée générale du 6 mai 2018

Nombre de personnes : à raison de **30,00 € par repas**

Cotisation annuelle par personne : **10,00 €**
par couple : **20,00 €**

Ci-joint le règlement de : € à l'ordre de l'AFJT

Le
Signature

Indiquez le nombre de personnes qui souhaitent participer au « raccro » du lendemain 7 mai :